

Remise à niveau SSIAP 1 –

Agent de Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes

Programme	<p>I. Fondamentaux de sécurité incendie II. Prévention III. Moyens de secours IV. Mises en situation d'intervention V. Exploitation du PC sécurité VI. Rondes de sécurité et surveillance de travaux</p>
Objectif	<p>→ Remise à niveau des Agents de Sécurité Incendie habilités SSIAP1. → Renouvellement de la certification SSIAP1. Obligatoire si dépassement du délai légal de 3 ans</p> <p>Conformément à l'annexe 7 de l'arrêté du 2 mai 2005 et du 30 décembre 2010, le participant sera capable d'actualiser ses connaissances en réglementation et d'assurer de façon permanente, exceptionnelle ou discontinuée, la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens meubles ou immeubles.</p>
Pré- requis	<p>Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3. Qualification de secourisme en cours de validité Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie.</p>
Modalités d'évaluation	<p>La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage. Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.</p> <p>Attestation de remise à niveau SSIAP 1 Diplôme par équivalence (pour les anciens diplômés ERP 1 ou IGH 1)</p>
Lieu / Nbre de Participants	<p>Centre de formation IFPS, 15 participants maximum</p>
Durée	<p>21 heures (3 jours) hors examen</p>
Tarif	<p>250 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours) si titulaire SST 350 Euros avec certification SST</p>
Moyens Techniques et Pédagogiques	<p><u>Moyens pédagogiques</u> : Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet</p> <p><u>Méthodes pédagogiques</u> : Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de sites...)</p>